



PROGRAMME D'ACTIVITE 2018



Parc
naturel
régional
de Chartreuse

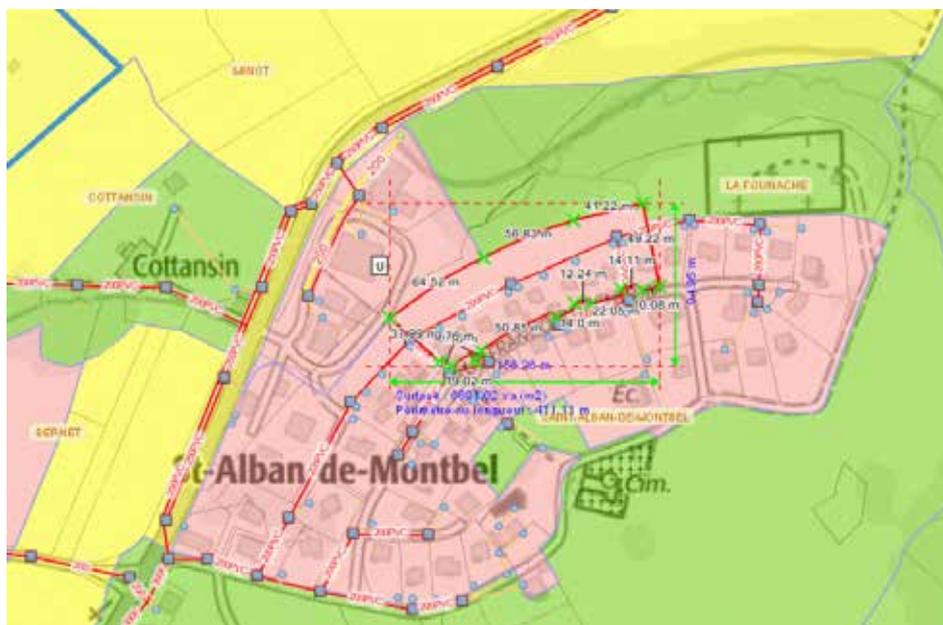


Axe 1 : S'appuyer sur le dynamisme des acteurs locaux pour porter et partager le projet de territoire

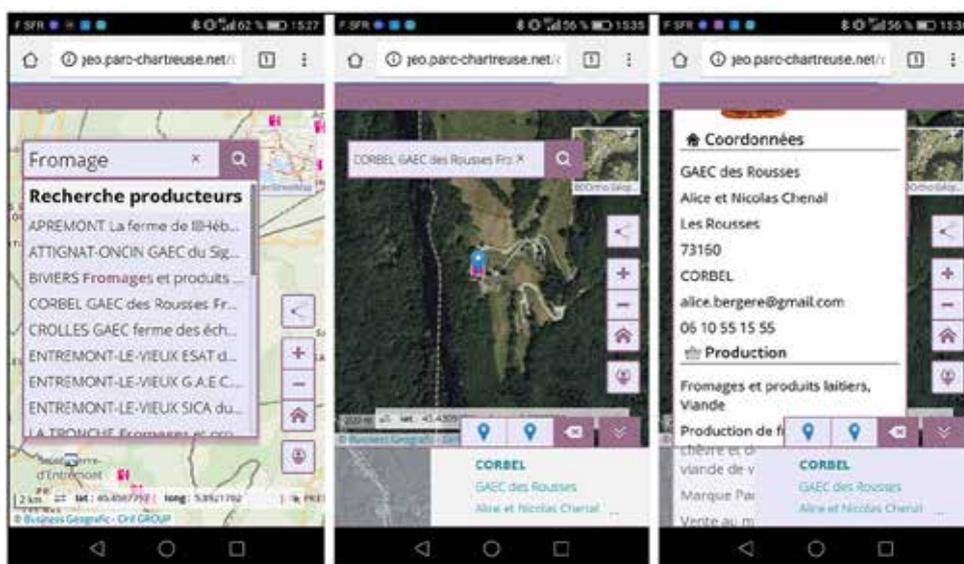
1.1 Renforcer l'adhésion des habitants en faisant partager la connaissance

> Portail géographique InfoP@rcs, une plateforme Web au service des collectivités et du grand public – projets 2017-2018

- Intégration des communes de la Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette au portail : mise à jour des référentiels, intégration des données métier, formation utilisateur



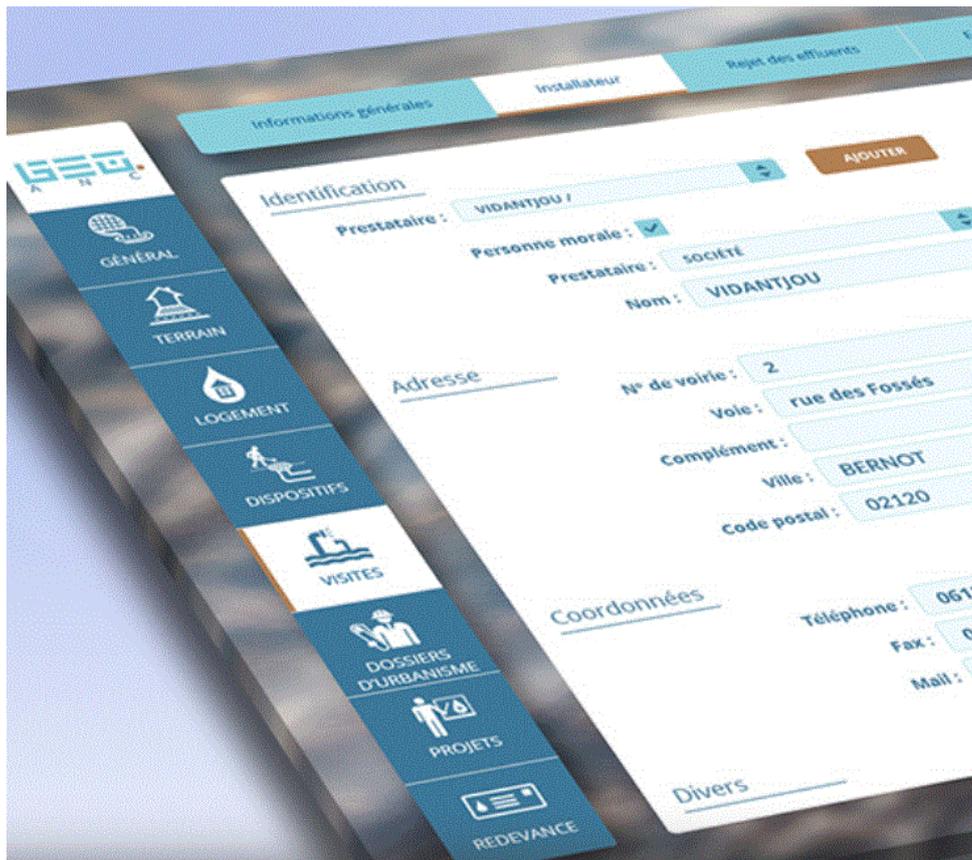
- Mise en ligne d'une application mobile « circuits courts », étendue au Grésivaudan et à la CCLA



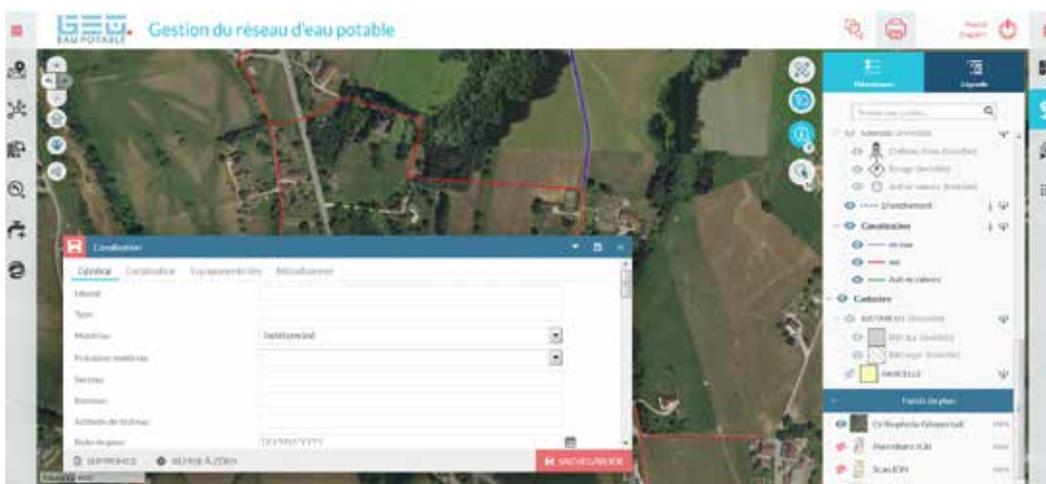
- Développement d'un extranet de suivi de l'entretien de la signalétique associée au réseau PDIPR (information « temps réel » des travaux partagée avec les EPCI)



- Mise en service d'une application web de gestion de l'ANC sur la CCCC (saisie terrain par tablette, retour d'informations aux communes via InfoP@rcs)



- Développement d'une application mobile visant à promouvoir l'offre « chèque chartreuse », recensant les enseignes participant à l'opération
- Optimisation pour les usages en mobilité de l'application de gestion des réseaux d'eau potable et d'assainissement



> Un nouveau site internet

Des outils pour renforcer le lien avec les habitants et le sentiment d'appartenance

En ligne depuis début février, le nouveau site internet du Parc de Chartreuse est vraiment en phase avec les usages mobiles et les outils de communication modernes.

Ce site est divisé en trois grandes parties :

- COMPRENDRE : ce qu'est un Parc, son fonctionnement, l'équipe du Parc...

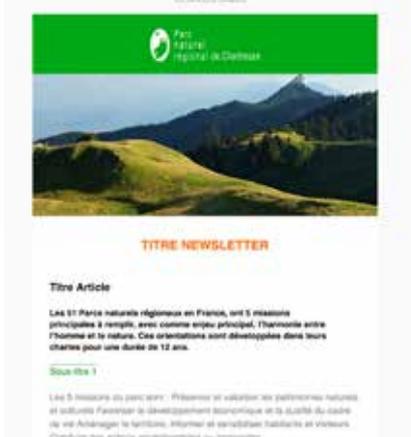
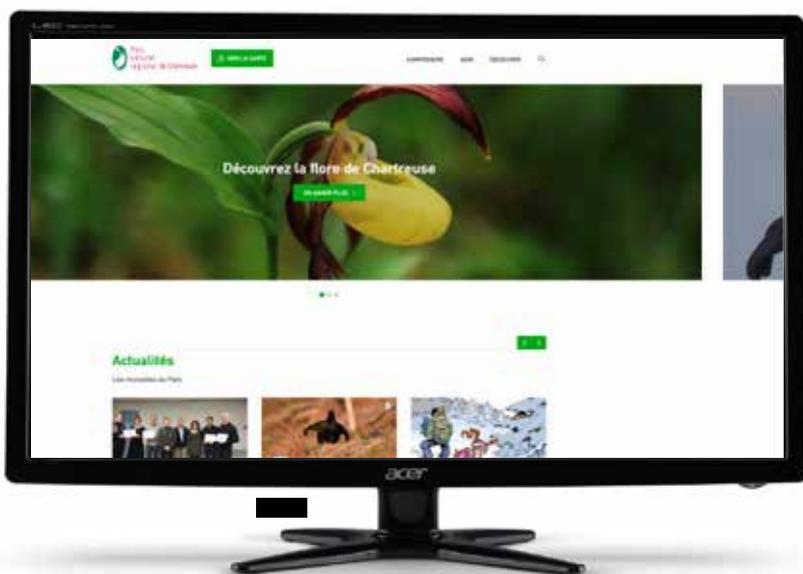
- AGIR : les missions du Parc

- DECOUVRIR : le territoire, ses richesses patrimoniales, les produits locaux et les activités à pratiquer (les 2 derniers sont des liens direct avec Chartreuse tourisme pour éviter les doublons).

Le contenu a été optimisé suite à une étude sur les recherches les plus fréquentes sur les moteurs de recherches notamment Google à notre sujet.

Ce site offre de nouvelles fonctionnalités telles que les newsletter, les fiches faune et flore, la remontée des réseaux sociaux sur la page d'accueil ainsi que des possibilités de partage sur les réseaux sociaux de tout un chacun.

Il s'agira en 2018 de travailler à son référencement en faisant vivre ce site et en lui permettant ainsi qu'à nos articles, d'obtenir un meilleur positionnement et un meilleur taux de clic.



> Education au territoire



Projets pédagogiques année scolaire 2017/2018 :

2 nouveaux projets pédagogiques complètent la liste des projets proposés chaque année aux enseignants :

- Un projet intitulé « **Imagine ton Parc en BD !** » en partenariat avec l'association Histoires de... et l'illustrateur Nicolas Julo dont les objectifs sont :

- Associer les établissements scolaires et les accueils de jeunes des communes du Parc à la révision de la Charte du Parc,
- Impliquer les jeunes dans l'avenir du territoire,
- Faire connaître et enrichir le projet de nouvelle Charte,
- Réaliser **une planche de Bande Dessinée par élève** proposant un petit scénario présentant l'histoire, l'environnement et le patrimoine de Chartreuse d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Ces Bandes Dessinées permettront aux élèves de valoriser leur environnement proche (paysages, monuments, histoire, patrimoines...).

Points forts du projet: Une rencontre festive en juin 2018 pour exposer les planches de BD et les présenter aux élus du Parc.

- Un projet intitulé « **Le 4E : Élèves Économistes En Énergie** » en partenariat avec les associations Mountain Riders, Ageden et Asder qui vise à :

- Faire prendre conscience aux enfants de l'importance de l'énergie dans leur vie de tous les jours,
- Sensibiliser les jeunes aux conséquences de notre consommation d'énergie sur l'environnement,
- Comprendre la notion de réchauffement climatique,
- Faire le lien entre le changement climatique et la consommation d'énergie.

Points forts du projet: Utilisation du « Thermokit » pour mesurer les consommations en électricité, évaluer la luminosité, déterminer les débits des points d'eau..., être acteur du changement climatique et production artistique.

Outils pédagogiques : Création, édition Tome 2 de la BD spécial Chartreuse.

Le tome 1 «Le trésor de Chartreuse» a connu un véritable succès. Un tome 2 est attendu par les lecteurs jeunes et moins jeunes. La Bande Dessinée est un bon support de communication et de sensibilisation pour le jeune et le grand public.

Dans le tome 2, des lieux différents du tome 1 seront mis en exergue afin de faire découvrir d'autres patrimoines naturels ou culturels de Chartreuse. Ces 2 tomes formeront ainsi un tout permettant d'explorer la Chartreuse du nord au sud.

Comme pour le Tome 1, un cahier jeux, en fin d'album, complétera les lieux visités tout au long de l'aventure des héros, Meylie et Alex. Ce cahier jeux permet de donner des compléments d'informations sous forme ludique sur les différents sites visités.

Afin de financer ce 2ème tome, les Editions Mosquito (éditeur du tome 1) proposent de mettre à disposition les bénéfices des ventes du Tome 1 et de faire une avance de trésorerie en vue des futures ventes du tome 1 et du tome 2, ce qui représente 75% du budget. Les 25% restant seront apportés par le Parc via les départements de l'Isère et de la Savoie.

Prévision d'édition: 2000 exemplaires

Prévision de sortie en librairie : automne 2018



> Des outils pour mieux faire connaître les richesses naturelles et géologiques du territoire

Visites virtuelles et projets de sentiers d'interprétation du patrimoine naturel

2018 sera l'année de finalisation des « visites virtuelles » : interface Internet qui va permettre de se déplacer à 360° dans les photos des principaux milieux naturels de Chartreuse. Des incrustations d'images donneront de l'information sur certaines espèces de faune et de flore à enjeux pour la Chartreuse (espèces identifiées dans la Stratégie biodiversité du Parc).



source : Echotone / PNRC

Le projet de découverte sur le terrain de ces milieux et de leurs richesses se poursuit au travers de l'étude de faisabilité de sentiers d'interprétation, répartis sur tout le territoire du Parc. Les sites les plus intéressants, où des aménagements sont possibles, doivent être choisis en 2018.

Pour avoir un aperçu :

Outils de communication et de valorisation de la Biodiversité

Pour faire connaître et porter à connaissance la Stratégie biodiversité et les visites virtuelles, et conformément à notre plan de communication sur la biodiversité, le Parc souhaite communiquer par le biais de différents outils de communication plus classiques que sont :

- un poster sur la flore et les milieux naturels ;
- un poster sur la faune ;
- des cartes postales panoramiques mettant en valeur les panoramas des milieux naturels du Parc et donnant envie d'aller sur le site du Parc pour voir la visite virtuelle du patrimoine naturel du Parc ;
- une plaquette de « 4 pages » synthétique et communicant sur la biodiversité en Chartreuse.

Par ailleurs, un livret sur la flore patrimoniale de Chartreuse devrait probablement être réalisé avec l'aide de la Fondation Yves Rocher et de la Fondation Nature & Découvertes.



Valorisation de la découverte du mosasaure

Les fouilles réalisées en 2016 ont démontré l'importance scientifique et l'intérêt national du fossile de mosasaure trouvé dans les Entremonts. Afin de faire connaître et d'expliquer au mieux cette découverte inédite, il est prévu de réaliser une série d'illustrations chronologiques montrant l'évolution du mosasaure et du site de fossilisation dans l'histoire géologique de la Chartreuse en cinq séquences principales. Les illustrations, à destination d'un large public, devront fonctionner seules, sans vocabulaire spécialisé, mais avec une légende simple. Ce seront des ressources pédagogiques pour les acteurs et les médias locaux.



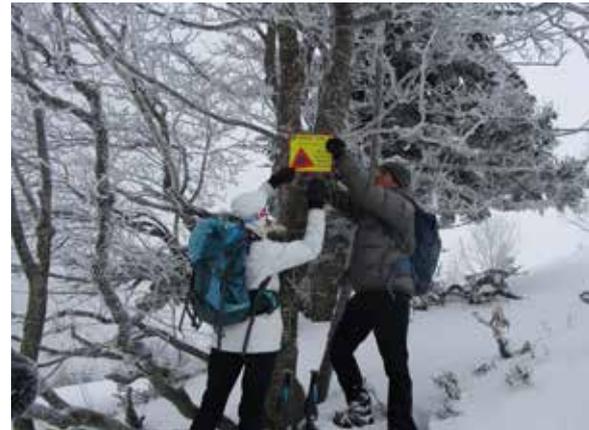
> Développement des démarches participatives

Des temps de discussion autour de la charte

Dans le cadre de la révision de la charte, dans le souhait d'une élaboration collective d'un projet de territoire, un temps d'échange convivial sera organisé dans chacun des 7 EPCI du Parc entre mars et octobre 2018. A partir du bilan de la charte actuelle, et du diagnostic actualisé du territoire, les habitants, les élus... seront interrogés sur leur vision et leur souhait pour les années à venir.

Tous mobilisés autour du Tétrasyre !

L'opération amorcée en 2016 se poursuit avec succès. Après les secteurs de Chamechaude et Charmant Som en 2017, un groupe de travail est prévu en 2018 sur le secteur du Col du Coq / Dent de Crolles. Le but poursuivi est la mise en place, de manière concertée entre tous les usagers du site, de zones de quiétude hivernale pour le Tétrasyre et d'actions de communication autant sur site qu'à travers les outils de communication des usagers.



Organisation d'un événement autour de la Biodiversité



photo de Chardon Bleu (*Eryngium alpinum*) source CBNA

L'élaboration d'une Stratégie biodiversité en Chartreuse, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire Botanique National Alpin et la majorité des associations naturalistes de l'Isère et de la Savoie a montré que quelques communes sur la partie savoyarde du Parc étaient déficitaires en termes de prospection naturaliste et de connaissance des enjeux de biodiversité.

Dans le cadre du partenariat mis en place entre le Parc et l'Observatoire de la Biodiversité de Savoie (animé par le CEN Savoie), il a été proposé :

- d'améliorer les connaissances sur quelques communes du Parc en réalisant des inventaires scientifiques tout au long de l'année 2018 et des inventaires participatifs lors d'événements grand public (en particulier un week-end de lancement de la démarche les 2 et 3 juin 2018).
- de restituer cette connaissance et de sensibiliser à la préservation de la biodiversité en organisant un événement autour de la Biodiversité en 2019.

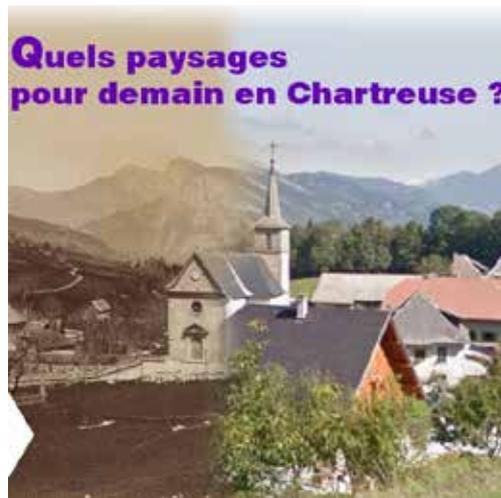
L'objectif de cette opération est de compléter la connaissance naturaliste et de sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux actions du Parc.

La médiation paysagère au service de la révision de la charte

Le plan de paysage lancé à l'échelle du Parc en 2017 se poursuit sur le second semestre 2018. Deux temps d'animation et de concertation, associant le grand public sont prévus :

- trois tables rondes inviteront les acteurs et habitants du territoire à partager le diagnostic et les enjeux des paysages chartroisins, puis à s'exprimer sur leurs souhaits en termes de préservation de leur cadre de vie et d'évolution des paysages ;
- trois circuits en car sur le territoire permettront d'aborder in situ les actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs évoqués lors des tables rondes.

Des outils tels qu'une exposition itinérante, un atelier d'écriture, une enquête photographique, un projet d'observatoire photographique... pourront accompagner cette démarche pour mobiliser le grand public. Cette démarche va participer à alimenter le volet paysage de la future charte du Parc.



Un dispositif participatif de veille sur l'eau, les milieux aquatiques et l'environnement

Après une année 2017 de stand-by, l'objectif de faire vivre l'observatoire de l'eau mis en ligne en 2016 est toujours d'actualité. Il s'inscrit dans le projet de programme d'actions accompagnant le dossier de demande de labellisation « Site Rivières Sauvages » que le Parc prévoit de déposer en 2018.

Cet outil pourra capitaliser les données produites dans le cadre d'un dispositif de veille participative et de suivi de la qualité des eaux et des milieux aquatiques du bassin versant du Guiers que projettent d'animer les Amis du Parc de Chartreuse et l'association Réciprocité Guiers.

Des fruits et des légumes oubliés... et revalorisés

La démarche de Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalière de Chartreuse se poursuit en mobilisant de plus en plus de monde. En 2018 se poursuivront les groupes de travail thématiques, l'accompagnement de projets, les formations à destination du grand public (faites vos greffes, faites vos graines)... sur la base de la liste des variétés locales identifiées, collectées et prêtes à être reproduites.



1.3 Imaginer une nouvelle gouvernance en impliquant mieux les acteurs du territoire

Une mobilisation des acteurs œuvrant au service de l'environnement pour la charte

Les conseils scientifiques du Parc et de la Réserve ainsi que de la Plateforme environnement (regroupement des principales associations naturalistes **œuvrant sur le Parc**) se mobiliseront en 2018 plus particulièrement autour de la révision de la charte.



1.4 Développer les collaborations entre territoire de montagne et régions urbaines

La mission mobilité s'inscrit également dans la démarche TEPOS, et vise à promouvoir la mobilité durable sur le territoire, en étroite collaboration avec les territoires voisins, en particulier urbains.

Dans cette optique, l'année 2018 s'inscrit dans la continuité de l'action menée en 2017 sur la promotion de la pratique de l'auto-stop organisé, avec l'animation et l'extension de la démarche. Cette action, menée en partenariat étroit avec le Pays Voironnais, ainsi qu'avec le Grésivaudan et la Métropole de Grenoble, vis à promouvoir la pratique de l'autostop en proposant aux usagers de s'inscrire sur une plateforme, et en installant une signalétique visible sur des endroits sécurisés au bord de la route.

L'objectif de l'année 2018 est de :

- Mettre en place une stratégie d'animation sur les communes déjà maillées, en impliquant les acteurs locaux motivés (élus, membres d'associations d'animation, centres sociaux)
- Développer le dispositif sur les communes motivées



L'année 2018 verra également la mise en place d'une expérimentation sur le site du Col de Porte/Charmant Som, avec fermeture de la route entre Col de Porte et le Charmant Som aux voitures, et mise en place d'une navette.

L'objectif est de promouvoir de nouveaux modes de déplacement pour le loisir en montagne, et d'améliorer l'accessibilité d'un site touristique sensible, en coopération avec la Métropole de Grenoble.

Poursuite du partenariat autour des démarches de Projets

Le Parc poursuit en 2018 son accompagnement des démarches de planification intercommunales en phase de traduction réglementaire : élaboration des PLUI Cœur de Chartreuse, du grand Chambéry et de Grenoble Alpes métropole, révision du SCOT de la grande région grenobloise. Les collaborations s'exercent en particulier dans les domaines du paysage, du patrimoine bâti, des incidences environnementales des projets de développement...

Axe 2 : Protéger et valoriser, ensemble et au quotidien, les patrimoines de Chartreuse

2.1 Engager une politique en faveur de la qualité des paysages

En 2018, les actions en faveur du paysage se concentrent en vue de la révision de la charte.

Le but de la démarche « plan de paysage » est de partager un diagnostic, de co-élaborer des objectifs de qualité paysagère et un programme d'actions pour exprimer le devenir souhaité des paysages de Chartreuse et les actions à réaliser pour y parvenir.

Le plan de paysage sera également l'occasion d'amorcer la construction d'un observatoire photographique des paysages, en tant qu'outil de suivi de l'évolution du territoire et de mise en œuvre de la charte.

Le Parc participe également à la réflexion collective pour la création d'un outil pédagogique sur la base des paysages (ressource numérique, plateforme internet...) initiée par le Pays d'Art et d'Histoire et la communauté de communes du Pays Voironnais.

En 2018, le Parc renouvelle également son accueil des étudiants paysagistes de l'école nationale supérieure de Versailles pour un atelier dans un « territoire sous influence métropolitaine ». Au-delà des rencontres et interactions avec les acteurs locaux lors de leur séjour en Chartreuse, les travaux des étudiants seront présentés « à chaud » en mars et finalisés en septembre. S'amorcera aussi la préparation d'un temps ou événement de restitution des travaux réalisés en 2017, 2018 et 2019, à lier au programme Paysage>paysages saison 3 en 2019.

Enfin le Parc poursuit l'accompagnement de projet d'aménagement : col du Granier, col de Porte, Parc public des Ecoutoux à Saint-Nazaire les Eymes...

2.2 Promouvoir une gestion durable de l'environnement, des milieux naturels et des espèces montagnardes

> Sites Natura 2000

Le Parc est gestionnaire et animateur de trois sites appartenant du réseau européen de sites naturels remarquables « Natura 2000 » : le Charmant Som et les Gorges du Guiers Mort, le Marais-tourbières de l'Herrétang et les Hauts de Chartreuse.

Les trois sites sont concernés par des alpages, sur lesquels un bilan de la contractualisation des mesures agro-environnementales et climatiques doit être réalisé en partenariat avec la mission agriculture.

Le Parc poursuit ses actions de sensibilisation et de gestion de fréquentation des sites par les randonneurs, par la pose d'affichettes pour le respect des sentiers.

Par ailleurs, le dossier d'amélioration de l'assainissement du chalet d'alpage du Charmant Som devrait être finalisé en 2018 pour des travaux en 2019.

Une actualisation des DOCOB (orientations et propositions d'actions) est d'actualité, afin d'y intégrer des cahiers des charges permettant la mise en oeuvre de contrats Natura 2000.

2018 sera la 3ème année d'application du plan de gestion hydraulique concerté des Marais-tourbières de l'Herrétang. Le Parc accompagne les agriculteurs en vue de leurs travaux et suit l'accompagnement des terrains appartenant aux collectivités par le SIAGA.

Une étude des orthoptères (criquets et sauterelles) est prévue en 2018 en tant qu'indicateurs de qualité des milieux.



> Prendre en compte et intégrer la préservation de l'environnement et du patrimoine dans le soutien aux activités économiques

Avec l'émergence des sites communautaires recensant des itinéraires, les pratiquants ont une plus forte pénétration dans le milieu naturel et s'affranchissent du cadre institutionnel (clubs, fédérations, etc.) pour pratiquer de manière isolée. Il est parfois difficile de communiquer auprès des individuels, l'efficacité des panneaux d'informations sur site étant limitée dans la mesure où on ne peut diffuser l'information en amont de la sortie.

Une réflexion sera menée en 2018 pour améliorer cette information vers les plateformes déjà consultées par les pratiquants pour préparer leur sortie (CamptoCamp, IGN Rando, Geotrek ou autres).

> Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Le patrimoine biotique

- Un travail d'inventaire sur les bryophytes (mousses) présents sur la Réserve Biologique Intégrale de l'Aulp du Seuil est prévu pour 3 années consécutives.
- La Réserve continue d'être impliquée sur la question du tétras-lyre au travers de sa participation aux actions du parc sur cet espèce (comptage, diagnostics, établissement de zone de mise en défens) (cf. partie 1.1).
- Le suivi annuel des populations de bouquetin sera poursuivi en mettant l'accent sur évaluer la diversité génétique actuellement présente au sein de la population de la Chartreuse
- Le suivi des sites de nidification d'aigle royal sera poursuivi comme chaque année pour connaître a minima la pérennité de la reproduction de l'espèce sur le massif.
- La vulnérable des Chartreux (*Hypericum nummularium* L.) est une plante emblématique de Chartreuse. En 2018, il s'agit donc de poursuivre cette étude prévue sur deux ans en réalisant une première application de la mise en place du protocole et un premier bilan en collaboration avec le Conservatoire botanique national alpin et le CNRS (biostatisticien).
- Un suivi de l'évolution de la composition et du recouvrement des milieux ouverts et semi-ouverts non pâturés (Dent de Crolles) sera mené en 2018.

Le patrimoine abiotique

- Érigées en 1822 pour marquer la frontière entre Dauphiné et Savoie, plusieurs bornes de limite sont présentes sur la Réserve. Certaines sont en très mauvais état de conservation (en cours de déchaussement). Une remise en état d'au moins deux bornes situées sur l'alpette de la Dame (bornes n° 14 et n° 17) sera menée avec les bénévoles de l'Association de propriétaires fonciers non bâtis de St Même et de l'Association des Hauts de Chartreuse.
- Les suivis des glacières souterraines du Grand Glacier (alpette de Chapareillan) et du gouffre Alain Daniel, engagés en 2015 avec la contribution du Spéléo Club de Savoie et du Spéléo Club « Les Furets Jaunes » vont être poursuivis. L'objectif est de suivre et documenter l'impact potentiel des changements climatiques, en couplant ce suivi à celui déjà engagé avec la station Phénoclim située sur l'Alpette de Chapareillan.
- Depuis quelques années, la Réserve s'est engagée dans un travail de connaissance et de valorisation de son patrimoine géologique. Le gestionnaire souhaite poursuivre ce travail pour une mise en valeur en le complétant avec la réalisation de supports graphiques de qualité (schémas de fonctionnement en 3D et évolutifs) qui permettraient une meilleure compréhension des géopatrimoines inventoriés précédemment.
- Comme chaque année, l'équipe de la Réserve contribue au suivi de la station Phénoclim installée sur l'Alpette de Chapareillan. L'ensemble des données est transmis au CREA (Centre de Recherche sur les Ecosystèmes d'Altitude) qui assure la coordination de ce suivi à l'échelle alpine. <http://www.creamontblanc.org/fr/phenoclim/presentation/>

Sensibilisation, éducation et communication

- Après la sortie de l'ouvrage d'aquarelle sur la Réserve en 2017, à l'occasion des 20 ans, il s'agit ici de réaliser un film sur la Réserve, valorisable sur le site internet du Parc mais également dans les salles de cinéma du territoire ou à l'occasion de conférences. Le tournage débuterait en 2018 pour un rendu en 2019.
- Des travaux ont été engagés en 2017 pour remettre en état les équipements intérieurs et extérieurs de la grotte de la Balme à Collomb afin de conserver l'entrée accessible. Ces travaux sont réalisés par le Spéléo Club de Savoie en lien avec la Réserve et la commune. Ils sont financés par la Réserve naturelle (main d'oeuvre + héliportages) et par la commune (matériaux techniques internes). Ils seront poursuivis sur 2018 et 2019.

> Des actions d'amélioration des connaissances de la biodiversité de Chartreuse

Amélioration de la connaissance sur la biodiversité souterraine à l'échelle du Parc de Chartreuse



Le massif de Chartreuse possède un réseau de cavités souterraines explorées de plusieurs centaines de kilomètres de long. Il s'agit de l'un des plus vastes réseaux souterrains des Alpes.

La connaissance de la faune souterraine de ce réseau a fait l'objet de quelques études très ciblées par des spécialistes. Le massif est réputé en paléontologie pour les travaux sur l'ours des cavernes à la Balme à Collomb et plus récemment sur l'étude des bouquetins au gouffre Tempiette et les chauves-souris à la grotte du Mort Rû. De ce fait, il existe actuellement une information sélective sur quelques cavités ou sur quelques espèces animales mais il manque une vue d'ensemble à l'échelle du Parc.

L'objectif de cette opération est d'améliorer la connaissance sur les sites souterrains et les espèces qui y vivent pour mieux protéger et valoriser ce patrimoine naturel.

Ce projet se déroulera sur deux années et permettra de couvrir et de comprendre l'aspect saisonnier de la vie souterraine. Une trentaine de cavités seront sélectionnées pour obtenir une diversité de lieu tenant compte de l'altitude, de l'exposition du versant sous lequel se développe la cavité, la situation géographique pour couvrir tout le territoire du Parc. Cette action sera conduite en partenariat avec les associations départementales de spéléologie.

Amélioration de la connaissance et de la caractérisation génétique de l'Apollon en Auvergne-Rhône-Alpes

Emblème des montagnes européennes, l'Apollon a beaucoup régressé au cours du XXe siècle. La France possède une responsabilité dans la conservation et la connaissance de cette espèce à l'échelle européenne.

En 2018, le Parc mènera une étude qui a pour objectif :

- d'améliorer la connaissance de la répartition, des effectifs et de la dynamique de population ;
- de caractériser la génétique des populations et d'estimer les paramètres démographiques (taille des populations, consanguinité, flux d'individus entre populations et distances de migrations, et l'histoire des populations de l'Apollon dans les massifs montagneux étudiés).
- d'évaluer et connaître les échanges potentiels entre populations.

La période de réalisation de cette étude s'étagerait sur 2 ans : 2018 (prélèvements et traitements et 2019 (analyses et rendus).



2.3 Gérer les ressources naturelles de montagne au plus près des besoins actuels tout en préservant le capital patrimonial

> Projet de labellisation « Site Rivières Sauvages » du Guiers mort et de ses affluents



- Le tronçon d'une dizaine de kilomètres du Guiers mort depuis sa source jusqu'au seuil de Fourvoirie en aval des gorges et ses affluents répondent aux critères de « site Rivières Sauvages » tout en ayant des marges d'amélioration.
- Il a donc été décidé de demander cette labellisation et de mettre en place un programme d'actions pour assurer la préservation et renforcer la qualité de ces milieux aquatiques.
- Des entretiens avec les parties prenantes permettront de finaliser le dossier de candidature pour son dépôt à l'AFNOR. Le programme d'actions comprend entre autres des actions de communication (campagne photo, création de panneaux, actions de communication, événementiel, etc.), des études liées au projet de restauration de la continuité hydrographique sur les seuils du Guiers mort, la mise en place d'un suivi de la rivière : mesures physico-chimiques et biologiques, concertation et suivis participatifs.

> Revalorisation du canyon de la Vence Amont

Au sud du massif de la Chartreuse, la rivière la Vence, affluent rive droite de l'Isère qui prend sa source sur Chamechaude, le point culminant du massif, est un site historique de pratique du canyonisme. Il est fréquenté autant en pratique individuelle que par des professionnels pour l'encadrement de sorties.

Deux sites de canyons y ont été répertoriés sur la commune de Quaix-en-Chartreuse :

- Le canyon de l'Infernet : ce parcours technique, à « l'esthétisme exceptionnel » (dixit les topo-guides) compte parmi les plus beaux encaissements de l'Isère.
- La Vence amont : parcours facile, court, rapidement accessible, qui se prête tout à fait à l'apprentissage des techniques de descente surs corde pour un public novice ou des enfants. Ce genre de canyon est inexistant ou inexploité en région grenobloise.



Les deux sites sont très complémentaires et permettent d'envisager un parcours à la journée avec des difficultés croissantes.

Ces sites restent cependant sous-fréquentés et sous-équipés malgré leurs atouts. La raison en est la présence de plusieurs dizaines de carcasses automobiles. Bien qu'il soit difficile de connaître l'impact réel de cette pollution sur la qualité de l'eau et l'environnement, elle est un véritable frein à la pratique du canyonisme sur la Vence aval, que ce soit pour des raisons esthétiques ou sécuritaires.

Une première action en 2017 aux résultats très positifs (environ 4 tonnes de carcasses sorties et parties au tri (ferraille et pneus séparés), installation d'une glissière de sécurité routière sur le principal site de déversement des déchets, rééquipement du canyon réalisé, délais tenus et budget respecté) a cependant permis de faire le constat que le gisement de carcasse de voitures dans la rivière était bien plus important qu'initialement estimé.

- Afin de finaliser la mise en sécurité du site pour une pratique sportive dans un cadre naturel de qualité, le porteur de projet et les partenaires de l'opération vont reconduire cette opération de nettoyage et revalorisation du canyon de la Vence en 2018.
- L'intervention des professionnels du canyon pour le démontage et découpage des carcasses est prévue sur une dizaine de jours en septembre - octobre 2018 ; celle des associations pour le ramassage des déchets en une ou plusieurs fois en weekend à partir de fin septembre.

> Maîtrise des consommations énergétiques

La maîtrise des consommations est un levier indispensable pour une stratégie de transition énergétique cohérente. Dans cette optique, le Parc accompagnera cette année les communes dans la rénovation de leur patrimoine bâti, ainsi que de leur éclairage public.

Le patrimoine bâti public engendre une facture énergétique importante pour les petites communes : les consommations d'énergie représentent 5 à 6% de leur budget (45 à 55 €/habitant/an), et les $\frac{3}{4}$ sont liés aux bâtiments. Cette facture augmente chaque année, du fait de l'augmentation des prix des énergies.



Le Parc naturel régional de Chartreuse travaille également sur la communication auprès des communes sur la démarche optimale à effectuer, les aspects à prendre en compte lors d'une rénovation, et les partenaires à solliciter (SEDI/SDES/AGEDEN/ASDER/CAUE).

Le Parc souhaite également aider financièrement les communes pour la rénovation de leur éclairage public. Via la convention nationale TEP-CV (« Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte »), un fonds de concours a été créé pour le soutien à la rénovation de l'éclairage public. Le règlement d'attribution stipule que cette aide vient en complément des aides des syndicats d'énergie (SEDI et SDES). L'objectif est de soutenir 7 à 8 communes sur l'année 2018.

> Développement des énergies renouvelables

Il a été décidé d'accompagner financièrement les études de faisabilité de projets de chaufferies ou réseaux de chaleur bois énergie des communes du Parc, en travaillant étroitement avec la mission bois forêt pour s'assurer de la qualité de l'approvisionnement. Ce projet s'inscrit également dans la stratégie inter-TEPOS bois forêt mise en place entre les territoires du Grésivaudan, du Pays Voironnais, du Parc naturel régional du Vercors et de la Métropole de Grenoble.

D'autre part, le Parc accompagnera également des études de faisabilité sur des projets micro-hydrauliques, sur des seuils déjà existants, sur des réseaux d'eau potable ou sur des améliorations de centrales déjà existantes.

Enfin, le Parc va prendre des parts dans les 4 sociétés citoyennes de production d'énergie renouvelable de son territoire : Grési 21 sur le Grésivaudan, le Solaret sur Coeur de Savoie, Buxia Energies sur le Pays Voironnais et Energy Citoyennes sur la métropole grenobloise. Cette implication financière permet de participer à la dynamique lancée par ces structures et de soutenir le développement des énergies renouvelables via les citoyens.

2.4 Valoriser les patrimoines culturels locaux et les pratiques locales

> Soutien aux travaux de valorisation du patrimoine bâti

en partenariat avec la Fondation du Patrimoine (fin de la convention Avril 2018) par le biais d'une aide financière et accompagnement technique aux travaux sur patrimoine bâti dans le respect de la forme traditionnelle et des matériaux.

Les carnets d'art de Chartreuse permettront de mettre en lumière des créateurs et des créations artistiques inspirées par la Chartreuse, à toute époque. Artistes installés en Chartreuse ou venus en séjour, œuvres créées ici, en atelier, en espaces publics ou naturels.

En 2018 sera aussi organisé un temps de bilan du festival Alimentterre avec les acteurs du territoire ayant participé à cette opération.

Le Parc participe au groupe de travail médiation culturelle et éducative autour d'un observatoire du paysage avec le Pays d'art et d'histoire du Voironnais, les CAUE (cf. 2.1).



Le Parc participe aussi en tant qu'expert aux groupes de travail mis en place dans le cadre des PLUI du Grenoble Alpes métropole et de Coeur de Chartreuse, pour la valorisation du patrimoine bâti et son devenir dans les documents d'urbanisme. Le Coeur de Chartreuse conduit en particulier un travail spécifique sur les granges isolées, faisant l'objet de projet de vie autant que de redéveloppement d'une poly-agriculture.

> Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse

La phase 3 de l'opération de Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalié et ornemental de Chartreuse consiste à mettre en œuvre les pistes de valorisation et projets de mise en culture des variétés sélectionnées en phase 2, tout en poursuivant l'accompagnement et animation de la démarche. Dans le détail, il s'agit de réaliser les actions suivantes :

- Identifier et prélever les variétés recensées sur le terrain, avec leurs techniques de cultures associées
- Conserver, multiplier et expérimenter les variétés :
 - Mettre en place des protocoles de multiplication variétales et en assurer le suivi : contrat de production arbres, de greffons... (lycées, pépiniéristes ...)
 - Mettre en place la multiplication des graines et protocoles d'expérimentation
 - Développer des protocoles de conservation et des partenariats (création de vergers conservatoires par exemple...)
 - Poursuivre la recherche de lieux pour expérimenter, multiplication, conservation des variétés et les partenariats (particuliers, jardins collectifs, professionnels, lycées...)
- Apprendre à entretenir et multiplier les végétaux (formations)
 - Formations pour apprendre à faire ses graines, à tailler ses arbres fruitiers et à faire des greffes
 - Assurer le suivi des cultures et expérimentations réalisées en lycées



Axe 3 : Mobiliser les atouts de Chartreuse pour un développement endogène durable de montagne

3.1 Accompagner la consolidation et la diversification de l'économie locale

> Economie de proximité

En 2018, qui sera la dernière année de l'Opération Collective de Modernisation en Milieu Rural, nous prévoyons de soutenir techniquement et financièrement :

- Les Associations de professionnels : L'Union Commerciale Artisanale Laurentinoise pour ses animations et le développement des chèques Cadeaux Cœur de Chartreuse, l'Entente Professionnel des Echelles-Entre-deux-guiers pour ses projets collectifs ainsi que les 2 nouvelles associations de professionnels l'Union des commerçants Chartrousiens de St Pierre de Chartreuse et l'Association des commerçants de la vallée des Entremonts.



- Les investissements des entreprises.

> Développement des chèques cadeaux Cœur de chartreuse

Après 4 années d'existences sur le cœur du massif, il est nécessaire de faire un audit sur le fonctionnement de cet outil afin d'envisager son développement. Un tableau de bord de suivi par pôle commercial, par typologie d'activité sera mis en place, une enquête auprès des différentes cibles sera réalisée (employeurs du territoire, points de vente adhérents, consommateurs) afin de proposer des outils de prospection, de mobilisation des nouveaux employeurs et point de vente.

En 2018, la cible des particuliers sera développée, notamment grâce à la mise en ligne d'une application mobile « chèques cadeaux ».

Un travail sur les besoins des autres pôles commerciaux du Parc, et sur le lien avec les monnaies locales existantes ou en projet le Cairn, l'Elef sera mené.

> Artisanat et Bâtiment durable

L'objectif est de sensibiliser les porteurs de projets publics et privés, ainsi que les professionnels du bâtiment à l'importance d'une rénovation performante, notamment par :

- l'organisation de deux sessions de sensibilisation à l'approche globale de la rénovation performante.
- l'organisation de journées multi-conseils où seront réunis sur un même lieu les conseillers partenaires (Ageden, ASDER), les maîtres d'œuvre, architectes, artisans du bâtiment. L'objectif de ces journées est de proposer un accompagnement personnalisé au public sur leur projet de bâtiment (rénovation/construction).



3.2 Pour une agriculture vivante indispensable et bien identifiée

> Accompagner les projets de transmission des exploitations agricoles du massif et faciliter les projets d'installation

Au regard du caractère souvent confidentiel des projets de transmission, le Parc assure en premier lieu le lien entre les points Accueil Installation et les Points Accueil Transmission animés par les Chambres d'agriculture. Le Parc prévoit pour 2018 de mener les actions suivantes : réunions d'informations à l'attention des propriétaires fonciers en présence d'un juriste spécialisé en droit rural, rencontre avec les agriculteurs avec présentation des orientations du PLUI, accueil individuel des porteurs de projets, participation aux réunions de la Commission agricole, ...



> Accompagner les éleveurs laitiers du massif

Les éleveurs ont manifesté le souhait de travailler sur la maîtrise des coûts de production et sur la «sécurisation» de leurs systèmes de production. Il a ainsi été décidé en 2018, en partenariat avec les Chambres d'agriculture et les Services Élevage Isère et Savoie de proposer aux éleveurs laitiers une formation adaptée à leurs besoins sur ces thématiques.

> Lancer le suivi – évaluation du Projet Agro Environnemental et Climatique / PAEC

Le Parc porte depuis 2 ans un Projet Agro Environnemental et Climatique à l'échelle du massif qui vise à permettre aux agriculteurs et aux Groupements pastoraux de contractualiser des Mesures Agro - Environnementales et Climatiques.

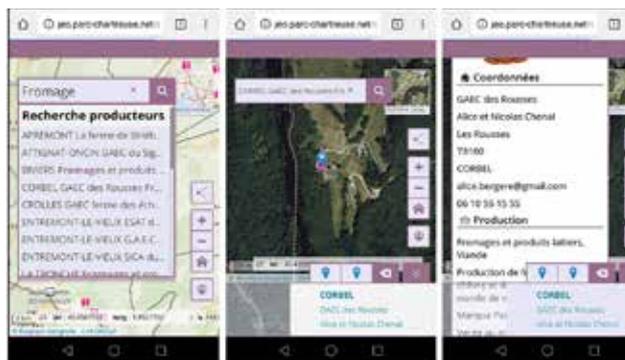
Après l'organisation d'une seconde vague de contractualisation en 2017 avec l'appui des Chambres d'agriculture et des associations environnementales, le protocole du suivi évaluation de ce dispositif sera élaboré en 2018 en synergie avec les autres territoires porteurs d'un PAEC.

> Valoriser l'agriculture du territoire à travers des événements d'envergure

En 2018, le Parc de Chartreuse sera présent de nouveau au côté des producteurs pour représenter le territoire à travers différents événements comme la Descente des alpages à Grenoble, la Ronde Gourmande à Chambéry, ...

> Accompagner les producteurs du massif pour faire connaître leurs produits

En 2018, le Parc de Chartreuse lancera officiellement l'application « Les produits fermiers à côté de chez vous » qui recense l'ensemble des producteurs du massif effectuant de la vente en circuits courts, ainsi que les AMAP, les magasins de producteurs et les marchés de plein vent. Cette application web permettra aux consommateurs de trouver rapidement les produits fermiers qu'ils cherchent au plus près de chez eux. Cette application sera également proposée aux territoires voisins afin de proposer aux consommateurs, une cartographie la plus large possible des produits fermiers du territoire et aux alentours.



> Accompagner l'émergence de projets collectifs

Un nouveau Point de vente collectif

En 2018, le point de vente collectif de Coublevie ouvrira ses portes. Le Parc de Chartreuse accompagnera donc le collectif pour l'organisation de l'inauguration du magasin, ainsi que sur les efforts de communication à fournir pour son lancement.

Un projet d'atelier collectif de transformation des produits agricoles

Une quinzaine de producteurs de Chartreuse sont intéressés par la création d'un atelier de transformation collectif des produits agricoles.

Le Parc de Chartreuse les accompagnera pour évaluer leurs besoins (en équipement et en temps d'utilisation d'un potentiel atelier) afin d'analyser la faisabilité économique d'un tel projet.

Un Projet alimentaire de Territoire à Quaix en Chartreuse et Proveysieux

Pour 2018, le Parc de Chartreuse continuera d'accompagner le collectif d'habitants « la Cantine de Chartreuse » sur le chiffrage et la faisabilité des différents scénarii imaginés pour pouvoir ensuite présenter les pistes les plus « fouillées » aux élus.

Un projet de miellerie collective

2018 verra l'aboutissement du projet de miellerie collective porté par 3 exploitations apicoles du massif. Il s'agit de la mise en place d'un outil collectif offrant une grande capacité d'extraction du miel permettant à des apiculteurs qui ont entre 200 et 500 ruches de pouvoir mutualiser un outil performant et de gagner du temps de travail !



> Pastoralisme

En 2018, le travail consistera à valoriser et faire connaître les outils de la mallette pédagogique « Bergers » auprès des offices du tourisme, de l'ensemble des bergers et alpagistes du massif, des accompagnateurs en montagne, ...

Le travail d'accompagnement et de formation des éleveurs à l'utilisation des chiens de protection continuera et pourra évoluer en fonction de demandes des éleveurs.

En 2018, le Parc de Chartreuse accompagnera la SICA d'alpage de Chartreuse dans sa mise en route, afin d'apporter un appui aux éleveurs qui y sont associés.



3.3 S'appuyer sur la forêt, ressource et patrimoine emblématiques de Chartreuse

> Manifestations

En 2018, le Parc organisera, en lien avec la fédération des Parcs et l'ONF national, un séminaire sur les liens « villes-forêts » le 5 et 6 avril. Ce séminaire national proposera une sortie sur le massif afin d'illustrer la thématique (col de porte, monastère, entreprises bois) ainsi qu'une table ronde et des ateliers associant acteurs locaux (élus, animateurs, gestionnaire...) et intervenants extérieurs (Rouen métropole, PNR des Vosges ...) afin d'échanger sur un enjeu fort de la prochaine charte du Parc.

> Sensibilisation aux métiers de la forêt et du bois sur le territoire

En 2018, la saison 3 de « vis ma vie de bûcheron » sera proposée en lien avec les offices du tourisme. Elle intégrera des sorties « martelage » en forêt privée avec l'appui du groupement de sylviculteurs chartreuse-Isère. Les mini-reportages sur les métiers seront valorisés dans une mallette pédagogique à destination des scolaires et du grand public et diffusés lors de soirées grand public sur différentes communes du Parc.



> Action sur le foncier forestier

En 2018, les formations et l'appui technique des collectivités se poursuivra. Cette action sera complétée par le lancement de la bourse foncière à destination des propriétaires forestiers privés animé par le CRPF en lien avec les groupements de sylviculteurs locaux.

> Schéma de mobilisation des bois de Chartreuse

En 2018, les données récoltées seront croisées avec d'autres données forestières (peuplements, pénalités foncières, propriété ...), avec des données « usages » (zones de fréquentation) et des données environnementales avant d'être présentées aux différents acteurs concernés. Ce travail permettra de prioriser les zones de mobilisation et d'investissements en terme d'aménagements (animation et réalisation de desserte) sur le massif.

> Forêt d'exception et schéma d'accueil au Col de porte

En 2018, la réhabilitation du sentier du forestier, la rénovation d'aires d'accueil et l'intégration paysagères des zones de stationnements vont être lancée (prairie du col de porte, belvédère d'orgeval). Un préau-habert va également être construit en associant le CIBC afin de permettre l'intégration de bois de Chartreuse.

En parallèle de ces grands dossiers, plusieurs actions ponctueront l'année 2018 :

- Poursuite de l'accompagnement du CIBC et organisation du lancement de l'AOC Bois de Chartreuse
- Acquisition de panneaux « chemins à partager » afin d'équiper les places de dépôts ayant également un usage de stationnement sur des sites fréquentés
- Lancement d'une nouvelle action sur la truffe avec l'objectif d'étendre l'animation en lien avec l'association la Catananche Cartusienne sur la Savoie et de mettre en valeur les différentes placettes expérimentales animées par l'ATCG (association des truffières de Chartreuse Grésivaudan)



3.4 Vers un tourisme des quatre saisons en moyenne montagne, durable et ambitieux

> Conforter la destination Chartreuse et sa gouvernance

En 2018 le Parc, en tant que garant reconnu de la cohérence de l'offre à l'échelle de la destination et de sa lisibilité pour le public, ainsi que des stratégies touristiques, devra élaborer des méthodes de travail et de partenariats pour conforter l'offre de la destination Chartreuse, son attractivité et sa fréquentation.

Le Parc participera à l'élaboration des stratégies touristiques et de marketing territorial des intercommunalités partenaires et des structures départementales.

> Diversification de l'offre : confortement et déploiement des activités de pleine nature

Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Le Parc va poursuivre son activité sur le réseau en conventionnement avec le Département et les intercommunalités :

- poursuite de la veille et de l'entretien de la signalétique
- travail spécifique sur la zone de tir de Montagnol
- poursuite des travaux de hiérarchisation et mise en adéquation avec la nouvelle politique du Département Isère
- réflexion sur la gestion technique des itinéraires (outil SIT, Géotrek...)

Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

Interlocuteur du département, le Parc va accompagner l'aménagement de sites et itinéraires en Chartreuse



Activités deux roues

- déploiement d'une offre VTT sur la base des travaux engagés en 2015-2016
- réflexions sur le VAE en lien avec la politique des programmes sur la transition énergétique TEPOS / TEPCV engagés par le Parc et les intercommunalités (acquisition de VAE à titre expérimental) et la mission mobilité du Parc
- suivi du projet départemental de voie verte entre St Joseph de Rivière et Entre deux Guiers et de sa mise en tourisme (connexion aux Echelles et au Voironnais).

Grandes itinérances

Plusieurs itinéraires nationaux et internationaux traversent la Chartreuse : GR®9, GR®965 « Sur les pas des Huguenots », Chemins de St Martin la Tour ainsi que les petites routes et chemins du Soleil (VTT et cyclo).

Il s'agira de définir les objectifs et ambitions de mise en tourisme de tout ou partie de ces itinéraires, et de reprendre les réflexions sur l'évolution potentielle du tracé du GR®9.



Prise en compte du « multi-usage » des espaces de pratique

- Chartreuse en partage : constitution d'un groupe de travail technique et politique pour anticiper les conflits d'usages sur plusieurs événements sportifs (projet initié par le Département de l'Isère suite à une expérimentation sur le Vercors)

Suivi et accompagnement des projets touristiques

Col de Porte : aménagement de la prairie dans le cadre de forêt d'exception, Maison de la montagne, sentier d'interprétation du patrimoine naturel à Chamechaude, réfection du sentier vers le Charmant Som...

Petites Roches : extension de la maison de la montagne du Col de Marcieu, réaménagement de la gare basse du funiculaire de St Hilaire, projet de diversification 4 saisons de la station de St Hilaire

Cœur de Chartreuse : réaménagement du musée de l'Ours et projet d'aménagement du Vallon du monastère de la Grande Chartreuse dans le cadre de forêt d'exception

Réflexions sur l'accueil et les mobilités touristiques en lien notamment avec le schéma d'accueil Forêt d'exception et la mission mobilité.

3.5 Maintenir un tissu économique et social vivant par la qualité de l'accueil, des services et des transports

> Soutien aux pratiques artistiques et structures de diffusion culturelles

Après appel à candidature, le Parc accompagne et soutient en 2018, **3 projets artistiques** :

- *Les Monts Solaires* (d'Etienne Eymard-Duvernay) pour la création d'une oeuvre en volume et en video, donnant à voir la Chartreuse physique au moment du solstice d'hiver en suivant la course du soleil

- *Le plus grand des petits Inventaires* (d'Alexis Bélar) ; oeuvre ethnologique, sociologie par la photographie, récoltant en séries la Chartreuse du quotidien, le commun, le banal ; ce qui est perçu comme ordinaire et qui est pourtant fortement marqueur dans le paysage.

- *Marcher sur les lignes* (par le collectif Malgré l'Hiver) : démarche artistique proposée comme un outil mis au service du projet de révision de la charte du Parc, « Marcher sur les lignes » propose d'explorer de manière sensible les limites du territoire (administratives, physiques, mentales...). Les artistes sur le terrain collectent des sons, des images, des écrits liés aux rencontres, aux paysages,



L'ensemble de ces créations donnera lieu à des présentations, expositions, restitutions sur le territoire et en villes-portes ; et sera proposé en contribution au programme Paysage-Paysages du Département de l'Isère pour 2019.

2 projets proposant de la programmation d'arts vivants à l'année sur le territoire, et contribuant à la vitalité de l'action culturelle au service des habitants et des visiteurs en milieu rural seront soutenus :

- *La saison culturelle aux Entremonts*, conduite par l'AADEC avec une programmation de 6 spectacles, au rythme d'un tous les 2 mois, dans la salle de spectacle Notre-Dame, dont un spectacle issu d'un accueil d'artistes en résidence de création

- *L'opération Champs Libres*, imaginée et menée par l'association Instinct'taf : des arts vivants toute l'année pour les habitants en divers lieux (cafés ,fermes...) et en sites touristiques.

En tout, ce sont 27 rendez-vous culturels pour tous, sur l'année.



Parc naturel régional de Chartreuse
Maison du Parc - 38380 Saint-Pierre de Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - Courriel : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

